

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-967

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 3

À l'alinéa 48, substituer à la référence :

« 9° »

la référence :

« 10° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.